

Les retraité·es en action !

Alors que le débat parlementaire sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale se poursuit en ce moment au Sénat, l'UCR-CGT appelle à nouveau les retraité·es à se mobiliser massivement le 2 décembre prochain.

Pourquoi ?

Certes, des mesures telles que la suppression du gel du barème de la CSG, de la contribution supplémentaire des complémentaires santé, de l'élargissement des franchises médicales ou encore l'augmentation de la taxe sur les retraites chapeaux ont été validées par l'Assemblée nationale.

Mais, un certain nombre de dispositions néfastes pour la population, et plus particulièrement les retraité·es, demeurent :

- Maintien du taux de la contribution tarifaire d'acheminement prélevé sur les factures de gaz et électricité et dont les excédents vont continuer à financer la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Ce sont donc les usager·es, via leur facture de gaz et d'électricité, qui vont continuer à compenser les exonérations de cotisation sociale ;
- Le doublement des franchises médicales et participations forfaitaires existantes est maintenu. Le reste à charge pour les patient·es sera donc doublé en 2026 et pourrait atteindre 200€ alors que 30% de la population a renoncé à des soins en 2024 faute de moyens ;
- Baisse du budget des hôpitaux de 6 milliards d'€ alors que les besoins de santé n'ont jamais été aussi importants. Cette mesure va entraîner des conséquences dramatiques sur la prise en charge des malades et les conditions de travail des personnels hospitaliers.

Les textes sont actuellement en discussion au Sénat dont la majorité des membres a, d'ores et déjà, annoncé vouloir revenir sur les bougies actées par l'Assemblée nationale.

Dans un contexte où le taux de pauvreté des retraité·es est en hausse, où 60% ont une retraite inférieure au SMIC.

Non les retraité·es ne sont pas des privilégié·es et ne sont pas responsables du déficit de la sécurité sociale.

En revanche, les 70 à 80 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales annuelles accordées aux entreprises, les 211 milliards d'€ d'aides publiques versées aux entreprises sont la cause du déficit de la sécurité sociale.

Seule la mobilisation massive de la population et, plus particulièrement, des retraité·es, sur lesquels les mesures d'austérité budgétaires vont principalement peser, peut faire bouger les lignes.

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraité·es :

- À poursuivre la signature de la pétition pour exiger un autre financement de la Sécurité sociale ;
- À être présent·es massivement dans les manifestations le 2 décembre 2025, partout en France, aux côtés des salarié·es, des précaires et privé·es d'emploi ;
- À se réunir pour construire une nouvelle mobilisation au cours du 1^{er} trimestre 2026

Montreuil, le 27 novembre 2025